



Le 11 février 2025

COMMISSION DU CONSEIL COMMUNAL

Mesdames, Messieurs,

La commission suivante a été désignée pour examiner le préavis municipal suivant qui sera présenté lors de la séance du conseil communal du **mardi 25 mars 2025**.

Préavis N° 04-2025

Concernant la participation à la réalisation d'une nouvelle passerelle piétonne suspendue sur la Veveyse, entre En Moille-Saulaz (côté Corsier-sur-Vevey) et la Motte (côté Blonay – Saint-Légier), pour un montant de CHF 137'000.- TTC

1 ^{er} membre (président)	Carole Roulet	UC
Secrétaire (rapporteur)	Marc-Henri Pasche	PLR
Membres	Mélanie Wunderli	PLR
	Jacques Chevaley	PLR
	Ariane Christen	Les Vert.e.s
	Catherine Herrero	PS & Allié.e.s
	Eric Boraley	ELU

Observateur de la COFIN : Pascal Viénet

La commission ad hoc est convoquée le mercredi 26 février 2025, à 19h00, à la Maison de commune de Corsier-sur-Vevey.

La Municipale déléguée est : Mme Laura Ferilli.

LE BUREAU DU CONSEIL